

Retrouvons le bonheur

et la joie de vivre

dans la liberté



CONTRE une France coupée en deux
ELUS du Peuple au Service du Peuple
POUR une authentique représentation de l'Arrondissement

A l'écoute de tous

— Retour à la fonction initiale du député, représentant la population et porteur de ses revendications.
— Création de comités chargés : — de nous informer des problèmes locaux, — de vous faire connaître les décisions vous concernant, — de mettre à votre disposition des permanences.
— Suppression du cumul des mandats, incompatible avec une représentativité véritable.

*LAISSONS LES PARTIS POLITIQUES SE BATTRE ENTRE EUX
ET OCCUPONS NOUS DE NOS AFFAIRES*

Développement de l'Arrondissement

AGRICULTURE ......
— Garder la terre à ceux qui la cultivent.
— Encourager le développement des exploitations familiales par les jeunes.
— Ajuster les prix à la production sur les prix à la revente (réduire les intermédiaires).

ÉCOLOGIE ....
— Protection de nos sites, paysages et forêts.
— Lutte contre la pollution et les nuisances.

MARINE ....
— Uniformisation et défense du droit de la pêche.
— Développement de l'aquaculture et des industries de la mer.
— Aide au maintien de l'ostréiculture.

ÉQUIPEMENT ....
— Désenclavement de l'arrondissement et création d'emplois (artisanat et tourisme).
— Industrialisation : Concertation sur l'étude du projet « Barrage du Mont Saint-Michel ».

COMMUNES ....
— Récupération de la T.V.A.
— Développement impartial de toutes les communes de l'arrondissement.
— Création de Syndicats d'entraide des communes
(Eau, Travaux d'équipement et assainissement).

Programme commun aux femmes : Bonheur · Égalité · Liberté

ELARGISSEMENT DES DROITS DE LA FEMME

PRESTATIONS FAMILIALES .....
— Perçues également par l'un ou l'autre des parents.
— Complément familial proportionnel au nombre d'enfants élevés.
— Allocations post-natales. Majorées pour des jumeaux.
— Prise en charge par la Sécurité Sociale de toutes les prestations (maladies, interventions).
— Droit propre à l'assurance Maladie, assurance Vieillesse de l'épouse au foyer.
— Veuves : réversion de la pension aux 2/3.

ÉGALITÉ .... **Emploi**
— Travail égal, salaire égal
(70 % des femmes gagnent moins de 2 200 F par mois).
Statut de collaboratrice ou de salariée pour les femmes d'artisans, de commerçants et d'agriculteurs.

Mariage
— Cogestion des biens communautaires.

Retraite
— à 60 ans.

LIBERTÉ ....
— Participation effective des femmes à la vie sociale et économique pour les mesures les concernant (Quota minimal dans les instances dirigeantes).

Priorité aux Jeunes

Travail manuel — Multiplier les écoles spécialisées permettant des débouchés professionnels.

Emploi — Libérer des emplois en avançant l'âge de la retraite, en diminuant le temps de travail (réversion des fonds de chômage aux retraités).
— Créer des emplois dans les entreprises en supprimant puis réduisant les charges sociales.

Salaire minimum

— Donner à 34 % des salariés un minimum de 2 200 Francs par mois ; sans augmenter les prix ni diminuer leur pouvoir d'achat : en favorisant l'épargne, en diminuant la T.V.A., les charges sociales et les taux d'intérêts bancaires, payés par les entreprises (nationalisation du Crédit).

Congés payés — Généralisation de la cinquième semaine.

Retraite — Abaissement de la retraite à 60 ans pour Tous.

Personnes âgées

Vignette — Restitution pour augmenter le minimum Vieillesse et créer des logements.

Isolement — Développer l'aide sociale et ménagère à domicile. Généraliser les clubs du 3e âge, et leur donner les moyens nécessaires.
— Création d'Offices Municipaux des Personnes âgées.

Économie

Stabilité des prix — Lutter contre l'inflation, tout en stimulant l'activité afin de réduire le chômage.
— Relancer en premier lieu la production pour inciter à la consommation sans augmenter les prix et pour créer des emplois — (blocage des hauts salaires).

Epargne — L'orienter vers les entreprises et favoriser les plans d'épargne des particuliers sur 4 ans.

Réduction des dépenses — Energie : recyclage et rentabilité des déchets.
— Développement des transports en commun.
— Coordonner les actions administratives (P.T.T. - E.D.F. - G.D.F. - Eau) pour éviter les gaspillages.
— Diminuer l'aide au tiers-monde.

Libertés

ENSEIGNEMENT .... — Respect de la liberté de choisir.
— Maintien des écoles publiques et privées.
— Liberté d'orientation des élèves.
— Titularisation et stabilité des Instituteurs dans les communes.

ENTREPRISES

Création — Prêts à des taux préférentiels.
— Participation de l'Etat en associant les capitaux publics et privés sans recourir nécessairement à la Nationalisation.

Extension — Réduction des charges sociales pour les entreprises créatrices d'emplois.
— Compensation de l'augmentation du S.M.I.C. par la diminution de la T.V.A. et des taux d'intérêts.

Prix — Liberté dans les secteurs soumis à la concurrence nationale ou internationale.

Justice sociale..

— Harmonisation des situations avec celles des salariés pour le Commerce - Artisanat - Agriculture :
— Protection et couverture des risques non assurés.

Justice fiscale..

— Information et connaissance des lois fiscales.
— Suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité.
— Diminution des plafonds d'imposition directe.
— Augmentation des Impôts indirects sur les produits de luxe (Taxation des gros salaires).

Ras le bol de la Politique partisane et stérile, le vrai changement, **la seule alternance, c'est un autre langage, direct, concret, libre.**

78 % des Français préfèrent un bon film à un mauvais débat politique. **Paris n'est pas la France.**

VOUS VOTEREZ POUR NOUS **parce que nous défendons vos intérêts et non ceux d'un parti politique.**

VOUS VOTEREZ POUR NOUS **parce que nous sommes comme vous.**

Vu le Candidat

RIOU Jean-Baptiste

CANDIDAT SANS ÉTIQUETTE

Agent Hospitalier à SAINT-MALO
Conseiller Municipal à CANCALE

Suppléante :

ANNARUMMA Danielle

Assistante en Droit à l'I.U.T. — Gestion RENNES
Conseillère Municipale à LANHELIN

IMP. DOLOISE - FACHE - DOL